CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)

51e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 23 au 27 novembre 2015

**SC51-21**

**Rapport sur le classement par ordre de priorité des activités de collecte de fonds destinées à financer les activités relevant du budget non administratif, toutes sources confondues, dans l’objectif d’accroître de manière substantielle les contributions des États qui ne sont pas Parties à la Convention**

**Action requise :**

Le Comité permanent est invité à étudier le rapport sur le classement par ordre de priorité des activités de collecte de fonds destinées à financer les activités relevant du budget non administratif et à donner un avis sur les mesures à prendre en 2016.

**Introduction**

1. Les priorités et les exigences relatives au budget non administratif pour la période 2016-2018 sont énoncées dans la Résolution XII.1. Il est en outre stipulé dans la Résolution XII.7 que la hiérarchisation et la mise en œuvre des activités de collecte de fonds doivent être menées à bien par le Secrétariat avec le soutien du Responsable des partenariats.
2. Le tableau ci-dessous dresse la liste des besoins dans le cadre du budget non administratif 2016-2018, classés selon l’ordre de priorité dont ont convenu les Parties à la COP12; elle comprend les besoins spécifiquement qualifiés de potentiellement prioritaires pour 2016 par le Secrétariat Ramsar :

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| **N°** | **Priorités relevant du budget non administratif pour la période 2016-2018** | **Financement nécessaire sur trois ans (CHF)** | **Objectif 2016** |
| **1** | Missions consultatives Ramsar à l’intention des Parties ayant demandé une assistance | 600 000 | 200 000 |
| **2** | Appui en faveur du programme de travail 2016-2018 du GEST | 300 000 | 100 000 |
| **3** | Poursuite du développement du SISR et des services informatiques et de gestion de l’information (site web) | 175 000 | 58 333 |
| **4** | Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires) | 650 000 |  |
| **5** | Parrainage des délégués admissibles à la COP13 (2018) | 600 000 |  |
| **6** | Appui en faveur de l’introduction de la langue arabe et des services de traduction | 250 000 | 83 333 |
| **7** | Fonds de petites subventions aux fins de la protection et de l’utilisation rationnelle des zones humides | 1 000 000 |  |
| **8** | Appui aux Réseaux d’Initiative régionales et Centres régionaux (activités prioritaires) | 150 000 | 50 000 |
| **9** | Programme de CESP de la Convention Ramsar (2016-2021), à l’exclusion de la Journée mondiale des zones humides | 300 000 | 100 000 |
| **10** | Système en ligne pour les Rapports nationaux et l’établissement de rapports et élaboration d’indicateurs | 175 000 | 58 333 |
|  | **TOTAL** | **4 200 000** | **650 000** |

1. Les paragraphes ci-après traitent des besoins et des possibilités offertes pour atteindre les objectifs fixés en matière de collecte de fonds pour la période triennale :

**Point 1. Missions consultatives Ramsar**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 600 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Conseillers régionaux principaux, Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

Missions consultatives Ramsar : postes budgétaires 2016

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Pays** | **Site** | **Coût total (CHF)** |
| Ouganda | Lac Albert, chutes de Murchison | 45 000 |
| Tanzanie[[1]](#footnote-1) | Plaines d’inondation de la vallée de Kilombero | 55 000 |
| Rép. dém. du Congo | Parc national des Mangroves | 40 000 |
| Ouganda | Lac George | 45 000 |
| Iraq | Marais Hawizeh | 30 000 |
| République kirghize | Son-Kol | 30 000 |

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Les discussions qui se sont tenues au Secrétariat CITES ont débouché sur les propositions suivantes :

* + - Dresser une liste des différentes parties intéressées du secteur privé pour chaque Site Ramsar concerné afin d’établir, comme cela avait été fait dans le passé, s’il serait possible de financer les Missions consultatives Ramsar dans le cadre de programmes d’entreprise sur l’environnement.
    - Inviter le pays concerné à prendre financièrement en charge la Mission consultative Ramsar menée sur son territoire, à l’image de la Norvège en 2015.
    - Recenser les sites menacés par des activités d’exploration pétrolière ou gazière et demander l’appui du Programme norvégien « Pétrole contre développement ».
    - Chercher à obtenir de nouveaux financements par l’intermédiaire de personnalités au fait de la Convention de Ramsar (p.ex. Kofi Annan, Ibrahim Thiaw, etc.).
    - Faire appel à d’autres organisations, comme le Centre du patrimoine mondial ou le PNUE, intéressées par la réalisation de Missions consultatives Ramsar.
    - Ces propositions, parmi d’autres, pourraient être étudiées en collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Point 2. Appui en faveur du programme de travail 2016-2018 du GEST**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 300 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Secrétaire générale adjointe, Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

Le programme de travail du GEST pour la période triennale sera étudié et arrêté fin septembre/début octobre 2015, ce qui permettra de définir plus précisément les postes budgétaires et les activités.

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Les discussions qui se sont tenues au Secrétariat CITES ont débouché sur les propositions suivantes :

* + - En fonction des activités particulières qui seront définies dans le cadre de la stratégie du GEST, il devrait être possible de trouver des fondations ou d’autres organismes intéressés.
    - Il pourrait être envisagé de demander aux Parties contractantes ayant apporté leur soutien au GEST par le passé, à l’image de la Norvège et de la Finlande, d’apporter une nouvelle contribution.
    - Ces propositions, parmi d’autres, pourraient être étudiées en collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Point 3. Poursuite du développement du SISR et des services informatiques et de gestion de l’information (site web)**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 175 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Responsable de la communication, Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

|  |  |
| --- | --- |
| Élément du site web | Description |
| **Bibliothèque** | Améliorer et optimiser la fonction « Chercher » à l’intérieur de la bibliothèque en redéfinissant la disposition (l’arbre) dans la colonne de gauche, en reformulant les titres et en ajoutant de nouveaux titres pour faciliter la recherche |
| Mettre en place le nouvel agencement de la bibliothèque sur le site web |
| S’assurer que tous les documents sont bien dans la bibliothèque |
| Déterminer où situer l’onglet « BIBLIOTHÈQUE » sur la page d’accueil pour le faire clairement ressortir |
| Élaborer des instructions d’utilisation simples et précises concernant la fonction « Chercher » / pour diffusion en interne et en externe |
| **Menu principal** | Assurer la cohérence du Menu principal |
| **Section « Site Ramsar en vedette »** | Établir une rotation, présenter un nouveau site par jour |
| **Section du site web consacrée aux vidéos** | Ajouter sous « Ressources » une rubrique « Vidéos » ainsi qu’une option « Téléchargement » |
| **Coin presse** | Développer la section réservée à la presse : contact presse, communiqués de presse, etc. Développer une fonction pour permettre aux journalistes de saisir leurs coordonnées de façon à pouvoir recevoir les communiqués de presse Ramsar |
| **Activités** | Revoir la page « Activités », son contenu et sa disposition |
| **Section consacrée au Programme CESP** | Élaborer une section consacrée au Programme CESP |
| **Réseau culturel Ramsar** | Élaborer une section consacrée au Réseau culturel Ramsar (transférer le contenu antérieur) |
| **Migration des données du GEST** | Définir la nouvelle structure du site web de la Convention; transférer le contenu du site web consacré au GEST |
| **Intégration du SISR** | Intégrer de manière homogène sur le site web les informations relatives aux Sites Ramsar figurant dans le SISR |
| **Cohérence** | Assurer la cohérence de l’ensemble du site |
| **Manuel relatif au site web** | Élaborer des instructions d’utilisation simples et précises, assorties d’un plan du site pour indiquer où trouver les informations recherchées; pour diffusion en interne et en externe |

\*Les coûts de développement de chacun des éléments du site web sont en cours de définition.

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Consulter le Groupe de travail sur le Programme CESP et le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Point 4. Réunions régionales précédant la COP13 (soutien aux délégués et prise en charge des dépenses liées aux réunions préparatoires)**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 650 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Conseillers régionaux principaux, Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

Coût de 650 000 CHF établi à partir d’une estimation des frais de voyage pris en charge pour un délégué par pays inscrit sur la liste CAD/OCDE des bénéficiaires de l’aide et en tant compte des frais de location du lieu des réunions et des dépenses d’équipement. Démarrage des activités d’appel de fonds prévu pour début 2017.

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Parties contractantes, organisations internationales, compagnies aériennes (dont Star Alliance) et Nations Unies.

**Point 5. Parrainage des délégués admissibles à la COP13 (2018)**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 600 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Conseillers régionaux principaux, Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

Poste budgétaire pour 2018 d’un montant de 600 000 CHF établi à partir d’une estimation des frais de voyage pris en charge pour un délégué par pays inscrit sur la liste CAD/OCDE des bénéficiaires de l’aide. Démarrage des activités d’appel de fonds prévu pour début 2017.

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Parties contractantes, organisations internationales, compagnies aériennes (dont Star Alliance) et Nations Unies.

**Point 6. Appui en faveur de l’introduction de la langue arabe et des services de traduction**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 250 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Secrétaire général, Secrétaire générale adjointe, Responsable des partenariats.*

*Activités budgétisées par année :*

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Point | Estimation du coût unitaire (CHF) | 2016 | 2017 | 2018 | Total |
| Traduction en externe des travaux en cours | 27 000/an | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 81 000 |
| Recherche ou élaboration d’un glossaire Ramsar (dépense unique) | 16 000 | 16 000 | 0 | 0 | 16000 |
| Traduction et publication de contenus web prioritaires | 27 000/an | 27 000 | 27 000 | 27 000 | 81000 |
| Responsable régional arabophone (à 20%) 1 | 120 000/an | 24 000 | 24 000 | 24 000 | 72 000 |
| Total (CHF) |  | 94 000 | 78 000 | 78 000 | 250 000 |

1 L’une des solutions possibles consisterait à faire appel à un responsable en poste dans un ministère ou auprès d’un OIP ou d’un autre partenaire Ramsar basé dans la région arabe. Ce point devra faire l’objet de nouvelles discussions.

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

S’agissant de la traduction en arabe, les pays arabophones pourraient être invités à apporter leur aide. Le Secrétaire général a également demandé, en ce qui concerne la possibilité de services de traduction en russe et en chinois, de contacter la Russie et la Chine.

**Point 7. Fonds de petites subventions aux fins de la protection et de l’utilisation rationnelle des zones humides**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 1 million de CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

Un rapport sur l’utilisation du Fonds de petites subventions a été communiqué à la 51e Réunion du Comité permanent; il débouchera sur des recommandations quant à l’avenir du Fonds.

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Au niveau du Secrétariat, il a été proposé que le Fonds de petites subventions soit ajusté pour répondre aux intérêts du secteur privé, notamment ceux du secteur de l’énergie pour accroître la résilience des sites côtiers, et ceux du secteur des boissons pour protéger les ressources en eau. Ces propositions, parmi d’autres, pourraient être étudiées en collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Point 8. Appui aux Réseaux d’Initiative régionales et Centres régionaux (activités prioritaires)**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 150 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Secrétaire générale adjointe*

*Activités budgétisées par année :*

Priorités définies dans les Initiatives régionales.

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Au niveau du Secrétariat, des mesures ont déjà été prises pour trouver des solutions afin de soumettre des propositions au Fonds pour l’environnement mondial à l’appui des Initiatives régionales. Cette possibilité, parmi d’autres, pourrait être étudiée plus avant en collaboration avec le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources.

**Point 9. Programme de CESP de la Convention Ramsar (2016-2021), à l’exclusion de la Journée mondiale des zones humides**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds : 300 000 CHF*

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Responsable de la communication, Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

Les activités provisoires inscrites sur la liste ci-après seront soumises à l’examen du Groupe de travail sur le Programme CESP au cours de la 51e Réunion du Comité permanent, suite à quoi les budgets seront définis pour chacun des postes mentionnés :

* Image de marque
* Bulletin d’information trimestriel du SG
* Médias sociaux
* Manifestations
* Activités de partenariat
* Mobilisation de la presse
* Publications
* Manuels Ramsar
* Renforcement des capacités : ateliers régionaux, séminaires en ligne, stages de formation sur les zones humides

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Consulter le Groupe de travail sur le Programme CESP et le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources

**Point 10. Système en ligne pour les Rapports nationaux et l’établissement de rapports et élaboration d’indicateurs**

*Objectif fixé en matière de collecte de fonds :* 175 000 CHF

*Partenaire(s) principal/principaux au sein du Secrétariat : Conseillers régionaux principaux, Responsable de la communication, Responsable des partenariats*

*Activités budgétisées par année :*

À déterminer

*Solutions possibles pour trouver d’éventuels bailleurs de fonds :*

Consulter le Groupe de travail sur la mobilisation des ressources; possibilité de bénéficier du soutien en nature d’une société informatique; élaboration d’approches communes avec la Convention sur les espèces migratrices (CMS), le PNUE-WCMC et/ou d’autres.

1. L’UE et l’Agence belge de développement pourraient participer à cette Mission consultative Ramsar en Tanzanie. [↑](#footnote-ref-1)